

## Résumé

### Programme de maîtrise en intervention en dépendances<sup>1</sup>

Octobre 2023

#### Description sommaire du programme

La Maîtrise en intervention en toxicomanie (MIT) est l'un des trois programmes administrés et dispensés par le Service de toxicomanie (Certificat en toxicomanie, Diplôme d'études supérieures spécialisées et Maîtrise en intervention en toxicomanie). Le Service de toxicomanie, bien qu'autonome dans sa gestion, est sous l'égide du Département des sciences de la santé communautaire de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Ultiment, les programmes d'études du Service de toxicomanie dont la maîtrise, relèvent du secrétariat de la Faculté qui était représenté jusqu'en 2021 par le Pr Martin Bisailon. Depuis novembre 2021, les programmes relèvent du Vice-décanat aux études, représenté par Pr Michel Tousignant.

La maîtrise vise le développement et le perfectionnement des compétences en intervention auprès de personnes à risque de présenter ou présentant des problèmes complexes de dépendances et autres conduites addictives (telles que le jeu de hasard et d'argent, l'utilisation problématique d'internet et d'autres dépendances émergentes), tout en mettant l'accent sur les troubles concomitants et les problèmes associés. Le programme s'adresse à des personnes professionnelles en exercice issues de diverses disciplines, notamment le travail social, les sciences infirmières, l'éducation spécialisée, la criminologie, la psychologie, l'éducation et la sexologie.

Outre le développement de la capacité des intervenantes et des intervenants à travailler dans une perspective interdisciplinaire, le programme permet aux personnes étudiantes de documenter leur action en tenant compte des dimensions biologiques, psychologiques et sociales et en s'appuyant sur les meilleures pratiques ainsi que les courants émergents. Leur capacité d'analyse, de réflexion critique et leur ouverture sur la problématique des dépendances et des conduites associées contribuent à l'amélioration non seulement de leur pratique, mais de celles de leurs milieux de travail.

Au cours de la période de référence, soit de septembre 2009 à août 2019, le programme est offert en présence, au Campus de Longueuil sous un format intensif de fin de semaine. Des cours sont aussi offerts de soir et à distance. Il est disponible sous un régime à temps partiel, et depuis 2018, un régime à temps complet est offert pour les personnes admises l'automne. La majorité des personnes étudiantes sont donc inscrites à temps partiel tout en occupant parallèlement un emploi à temps plein dans le domaine de l'intervention.

Ce programme de 45 crédits comporte un bloc d'activités obligatoires de 36 crédits ainsi qu'un bloc d'activités optionnelles de 9 crédits. Le bloc de cours obligatoires est entre autres composé d'une séquence de cours visant les compétences en intervention et d'une séquence de cours reliée à la production de fin d'études, en l'occurrence un essai synthèse.

---

<sup>1</sup> À noter qu'à sa réunion du 25 janvier 2023, le conseil des études a approuvé la modification du programme de maîtrise en intervention en toxicomanie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé consistant en un changement d'appellation du programme pour celle de « maîtrise en intervention en dépendances » (CE-2023-01-25-08).

## COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

*Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :*

- *de mener des interventions auprès de personnes à risque de présenter ou présentant des problèmes complexes de dépendances :*
  - adapter la relation en fonction de la situation tout au cours du processus d'intervention;
  - évaluer les problèmes complexes et multiples de dépendances;
  - planifier l'intervention précoce et curative en collaboration avec les personnes;
  - mettre en œuvre l'intervention précoce et curative;
- *de communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle en dépendances :*
  - adapter ses communications orales et écrites à différentes situations ou interlocutrices et interlocuteurs dans un français de qualité;
  - échanger de façon constructive avec ses pairs et autres partenaires;
- *d'autogérer sa pratique professionnelle en dépendances :*
  - appliquer des principes éthiques dans sa pratique professionnelle;
  - faire une réflexion critique sur sa pratique professionnelle;
  - effectuer une réflexion critique sur les enjeux sociaux relatifs au domaine de pratique;
- *de réaliser une démarche systématique liée à un aspect de l'intervention, de la supervision, du développement de projet ou d'évaluation d'interventions ou de programmes dans le domaine de la consommation en lien avec la pratique :*
  - déterminer un sujet;
  - déterminer et justifier un objectif;
  - établir et justifier un moyen approprié d'atteindre l'objectif;
  - mettre en œuvre les activités requises en lien avec le moyen choisi;
  - analyser l'information recueillie;
  - élaborer des conclusions ou recommandations.

*Selon le choix de l'étudiante ou de l'étudiant au regard des activités pédagogiques de développement de la pratique professionnelle :*

*L'étudiante ou l'étudiant devra :*

- *superviser des intervenantes et intervenants en dépendances :*
  - mettre en place un processus de supervision adapté aux besoins de la personne supervisée;
  - évaluer le développement professionnel de la personne supervisée;
- *assumer le développement de projet en dépendances :*
  - déterminer un besoin ou un problème;
  - analyser le besoin;
  - planifier le projet
- *évaluer des interventions et des programmes en dépendances :*
  - préciser le type d'évaluation en fonction des objectifs poursuivis;
  - planifier l'évaluation;
  - évaluer de façon critique des devis d'évaluation.

## Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de maîtrise en intervention en toxicomanie respecte la démarche normalement attendue dans le cadre du processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programme (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Noms	Titre et rôle dans le CEP
<b>Pascale Desaulniers</b>	Diplômée de la maîtrise, 2021
<b>Karine Gaudreault</b>	Chargée de cours à forfait, ancienne étudiante MIT, doctorante PRSS
<b>Adeline Grigorescu</b>	Étudiante à la maîtrise
<b>Myriam Laventure</b>	Directrice des programmes de 1 <sup>er</sup> cycle en toxicomanie, professeure titulaire
<b>Andrée-Anne Légaré</b>	Professeure adjointe
<b>Marianne Saint-Jacques</b>	Directrice des programmes de 2 <sup>e</sup> cycle en toxicomanie, professeure agrégée
<b>Pascal Schneeberger</b>	Coordonnateur académique
<b>Chantal Sylvain</b>	Professeure, directrice des programmes de 2 <sup>e</sup> cycle en pratique de la réadaptation

Toutes les approbations attendues ont été reçues, soit l'approbation facultaire du rapport d'autoévaluation avant la visite d'expertise et l'approbation du rapport final par le conseil de faculté.

Le CCE a reçu tous les documents nécessaires à l'examen du dossier : rapport d'autoévaluation et annexes, rapports des personnes expertes externes et plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.

## Contexte

L'Université de Sherbrooke est une pionnière dans le développement des programmes en dépendances au Québec. Dès 1985, elle dispensait un certificat de 1<sup>er</sup> cycle en toxicomanie, à temps partiel, pour répondre aux besoins exprimés par le personnel professionnel en exercice dans les réseaux de santé, communautaires et scolaires de la Montérégie et de l'Estrie. La formation répondait à un besoin d'être formé aux compétences de base de l'intervention dans un champ où la problématique se développait rapidement et les personnes appelées à y faire face étaient quelque peu démunies en termes de formation professionnelle. Plus récemment, cette formation reconnue devient l'un des moyens courants pour les organisations de répondre aux exigences d'agrément à la Certification des ressources communautaires et privées en toxicomanie.

D'autres programmes ont ensuite été développés, toujours en lien avec les besoins de formation exprimés par les milieux de prévention et d'intervention en dépendances québécois. Ainsi, un microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en toxicomanie a été créé en 1995 et ensuite un DESS en toxicomanie en 1999. La popularité du DESS ainsi que le désir des personnes étudiantes de nos programmes de poursuivre leur perfectionnement professionnel et d'obtenir un diplôme de maîtrise a conduit à la mise en place de la maîtrise en intervention en toxicomanie en septembre 2009. La maîtrise permet alors de répondre aux besoins de formation documentés dans la population étudiante et professionnelle, soit un manque de formation spécifique en dépendances rapporté par les finissantes et les finissants de programmes gradués en sciences sociales, sciences humaines, éducation et de la santé à tous les cycles (Bertrand, Dufour, Paré et al., 2007). Forte de son expérience en formation continue en toxicomanie, l'équipe en profite pour aller au-delà des pratiques en place dans le DESS existant et crée un programme innovant. La maîtrise devient le premier et l'unique programme canadien de maîtrise professionnelle de type « cours » dans le champ des

dépendances. Le programme innove particulièrement en basant sa pédagogie sur une approche par compétence, ce qui mandatera l'équipe à définir les compétences professionnelles et les balises liées à l'exercice de l'intervention en dépendances et articuler le perfectionnement professionnel autour de ces compétences en intervention en dépendances. Douze ans plus tard, bien que plusieurs initiatives de formations portant sur les dépendances et les troubles concomitants aient vu le jour, la maîtrise demeure le seul programme d'études supérieures de grade portant sur la thématique en Amérique du Nord.

**Tableau 1 : Principales modifications apportées au programme depuis sa création**

Date ou période	Modifications
2011	Modification de la compétence 7 – Essai synthèse et de ses critères d'évaluation
2013	Création d'une propédeutique pour les personnes étudiantes qui ne possèdent pas l'expérience professionnelle requise <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passerelle favorisant l'intégration des personnes étudiantes du baccalauréat en psychologie (bac en psychologie intégrant le certificat en toxicomanie)</li> </ul>
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des conditions particulières d'admission (6 mois expérience professionnelle; expériences pertinentes de bénévolat et de stage considérés)</li> </ul>
2017	Modifications mineures du programme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cours de 2 crédits (moitié des cours) passent à 3 crédits.</li> <li>• Fusion des deux cours de pharmacologie (2 fois 2 crédits) en 1 cours de 3 crédits</li> <li>• Diminution des exigences de cours obligatoires ou de choix de cours contraints.</li> </ul>
2018	Modification mineure du programme : consolidation de la séquence essai synthèse <ul style="list-style-type: none"> <li>• Refonte des séminaires 788 et 789 en un seul séminaire (TXM 787)</li> <li>• Arrimage du TXM 723 dans la séquence (TXM 723-787-790)</li> </ul> Création d'un cheminement à temps complet
2019	Ouverture du programme aux personnes étudiantes provenant de l'international
<p><i>**En 2020, une passerelle pour les personnes étudiantes du microprogramme en addictologie clinique du Centre de formation continue de la FMSS est créée et le programme ouvre certains cours optionnels à d'autres programmes (réadaptation, sciences infirmières, service social, etc.) et dans le parcours d'études libres.</i></p>	

### La visite des experts (juin 2022)

Les personnes expertes externes ont rencontré les parties prenantes de la Faculté de médecine et des sciences de la santé les 8 et 9 juin 2022. La visite a eu lieu en présence au campus de Longueuil. Les personnes suivantes ont agi à titre d'expertes externes :

- Sylvia Kairouz, professeure agrégée, département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia;
- Céline Bellot, professeure titulaire, École de service social, Université de Montréal.

Au cours de ces journées, les professeures Kairouz et Bellot ont pu s'entretenir avec la direction facultaire, le CEP, des personnes étudiantes et enseignantes ainsi que les responsables des programmes.

Les personnes expertes externes ont effectué un travail rigoureux en partageant de nombreuses pistes d'amélioration qui furent utiles au CEP pour appuyer ses recommandations. Les deux personnes expertes externes soulignent le

caractère unique du programme et, par le fait même, le besoin de mieux le positionner au sein de l'institution ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci tout en mettant en valeur l'expertise des personnes diplômées. Une personne suggère également de développer une filière recherche au sein du programme. Les commentaires laissés par les personnes expertes externes sont très positifs concernant ce programme.

## Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les huit recommandations suivantes :

Thème 1 : Reconnaissance et visibilité du programme

- Recommandation 1.1 : Remplacer le terme « TOXICOMANIE » par « DÉPENDANCES » pour refléter davantage la discipline et les réalisations du programme.
- Recommandation 1.2 : Augmenter la visibilité et la reconnaissance des programmes d'études offerts par le service de toxicomanie.
- Recommandation 1.3 : Accroître la promotion et le rayonnement du programme.

Thème 2 : Amélioration de la qualité du programme (curriculum)

- Recommandation 2.1 : Réviser les modèles d'essai synthèse proposés aux étudiants de la MIT.
- Recommandation 2.2 : Proposer une offre de formation de 2<sup>e</sup> cycle en intervention en dépendances disponible à distance.

Thème 3 : Services aux étudiants internationaux

- Recommandation 3.1 : Rehausser le soutien offert aux étudiant-e-s internationaux.

Thème 4 : Pérennisation et soutien de la croissance du programme

- Recommandation 4.1 : Accroître les ressources humaines afin d'assurer la pérennité du programme, d'en maintenir la qualité et d'exploiter les nombreuses possibilités de développement.
- Recommandation 4.2 : Renforcer le positionnement des programmes d'intervention en dépendances (incluant la MIT) et leur gouvernance dans la FMSS.

## Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté de médecine et des sciences de la santé lors de sa séance du 29 mars 2023.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en avril 2023. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en intervention en dépendances ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 13 septembre 2023.

Lors de sa réunion du 4 octobre 2023, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en intervention en dépendances.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes